

BAC GENERAL

ADMISSION

L'accès en Première du Bac général est réservé aux élèves issus d'une classe de Seconde Générale et Technologique. Il convient de contacter, à partir du mois de mars, le secrétariat pédagogique qui vous transmettra un dossier d'inscription.

Ce dossier sera examiné par une commission interne qui donnera un avis sur la recevabilité de votre demande. Votre admission ne deviendra définitive qu'après l'avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre de la classe de 2^{nde} GT pour un passage en Bac général.



LANGUES ETUDIÉES

L'enseignement des langues comprend deux langues vivantes à choisir parmi les 4 langues proposées : anglais, allemand, espagnol, italien.

FORMATION

Le Bac général comprend :

- 6 modules d'enseignements communs : Français ; Histoire-géographie ; Langues vivantes A et B ; Education Physique et Sportive ; Enseignement scientifique ; Enseignement moral et civique

- 3 modules d'enseignements de spécialité : Mathématiques ; Physique-chimie ; Biologie-écologie *

* spécifique aux établissements relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

- 3 modules d'enseignements optionnels : Agronomie-Economie-Territoires (AET)* en 1^{ère} et terminale ; Mathématiques complémentaires et Mathématiques expertes en terminale.

* spécifique aux établissements relevant du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

- Sections sportives Basket ou Rugby avec obtention d'une note en option facultative au Bac.



MODALITES D'ÉVALUATION

Les épreuves terminales représentent 60 % de la note finale :

⇒ 1 épreuve anticipée de français en Première (écrit et oral)

⇒ 4 épreuves en Terminale : 2 épreuves liées aux spécialités choisies en Terminale,

1 épreuve de philosophie et 1 épreuve grand oral.

Liste et coefficients des épreuves terminales obligatoires	
Epreuves	Coefficient
Français écrit (en 1 ^{ère})	5
Français oral (en 1 ^{ère})	5
Philosophie	8
Epreuve orale terminale	10
Epreuve de spécialité 1	16
Epreuve de spécialité 2	16

L'épreuve orale terminale est d'une durée de 20 mn, elle porte sur un sujet conduit à partir des enseignements de spécialité choisis en Terminale.

Le contrôle continu en 1^{ère} et terminale représente 40 % de la note finale.

Epreuves	Liste et coefficients des matières évaluées en contrôle continu	
	Coefficient	
	En 1 ^{ère}	En terminale
Histoire-géographie	3	3
Langues vivantes A	3	3
Langues vivantes B	3	3
Enseignement scientifique	3	3
Education Physique et Sportive	-	6
Spécialité abandonnée en terminale	8	-
Enseignement Moral et Civique	1	1

Les options suivies sur 2 ans seront coefficient 4, celles suivies sur 1 an seront coefficient 2.

Réussite à l'examen :

depuis 10 ans,

100 %



POURSUITES D'ETUDES

Le baccalauréat général avec ses enseignements de spécialité Mathématiques, Biologie-écologie et Physique-Chimie et ses enseignements optionnels (Agronomie-Economie-Territoires, Mathématiques complémentaires ou Mathématiques expertes) permettent de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur long (université, écoles d'ingénieurs, CPGE, PACES ...) ou court (BTS, BTSA, DUT...).

Au Valentin

- ➡ BTS Sciences et Technologies des Aliments (STA) sous statut scolaire ou par apprentissage
- ➡ BTS Agronomie, Productions Végétales (APV) sous statut scolaire ou par apprentissage
- ➡ BTS Technico-Commercial (TC) Produits Alimentaires et Boissons sous statut scolaire
- ➡ Licences Professionnelles Productions Végétales et Agroalimentaire par apprentissage
- ➡ Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles agronomiques et vétérinaires ATS Bio (post BTS et DUT)

Voyage d'études



Les élèves durant leur cursus scolaire effectuent un voyage d'études d'une semaine

REPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE

Enseignements communs	Première	Terminale
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire - géographie	3h	3h
Langue vivante A et Langue vivante B	4h30	4h
Education Physique et Sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Enseignement Moral et Civique	0h30	0h30
Enseignements de spécialité 3 en Première et 2 en Terminale	Première	Terminale
Biologie-écologie	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique-Chimie	4h	6h
Enseignements optionnels	Première	Terminale
Agronomie-Economie-Territoires	3h	3h
Mathématiques complémentaires pour les élèves ne choisissant pas en Terminale l'enseignement de spécialité mathématiques		3h
Mathématiques expertes pour les élèves ayant choisi l'enseignement de spécialité mathématiques		3h

Les activités sportives, culturelles et le foyer des élèves sont proposés au Lycée.

Le foyer est géré par l'ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis) : à disposition baby-foot, billard, salle TV, salle musique, espaces calmes...

Accompagnement personnalisé :

L'accompagnement personnalisé s'organise autour de trois activités principales :

- Soutien,
- Approfondissement disciplinaire
- Aide à l'orientation et à la construction du parcours personnel et professionnel

MINI-STAGE DE DECOUVERTE

Il est conseillé à l'élève intéressé par cette formation de réaliser un mini-stage d'une journée en classe de 1ère G dans l'établissement généralement de janvier à mai.

Contacts :

- Laurent BRANCORSINI adjoint aux CPE : laurent.brancorsini@educagri.fr et 04 75 83 32 37
- Bertrand RENESSON-PHILIPON CPE : bertrand.renesson-phillipon@educagri.fr

MAJ 11/2022

Lycée Le Valentin

Avenue de Lyon – 26500 Bourg-Lès-Valence

Tél : 04 75 83 33 55

legta.valence@educagri.fr

Site internet : <https://levalentin.educagri.fr>

